

Les jeunes en bonne forme

Une étude publiée récemment montre que les jeunes Canadiens d'aujourd'hui sont en meilleure condition physique que ceux de 1964.

L'étude a été faite auprès de 9 000 élèves de six à 17 ans, dans 134 écoles du Canada, par l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et les loisirs, qui en avait fait une semblable il y a 15 ans.

Dans toutes les catégories, les jeunes d'aujourd'hui ont déclassé les jeunes de 1964.

Il y a 15 ans, par exemple, une fillette de huit ans pouvait faire 18 flexions à la minute. Elle en fait aujourd'hui 25.

M. Roger Gauthier, président du comité de l'Association qui a fait l'étude, a attribué l'amélioration des 15 dernières années aux programmes obligatoires d'éducation physique dans les écoles primaires.

Cette étude, qui a duré un an, a été financée par le secrétariat du Sport amateur, afin de souligner, en 1979, l'année internationale de l'enfant.

La sécurité au travail est importante pour la compagnie CP

Le ministre du Travail, M. Gerald A. Regan, a fait l'éloge de la toute nouvelle politique et des nouveaux programmes de sécurité et d'hygiène adoptés par la société Canadien pacifique à l'intention de son personnel.

La division de la Voie ferrée du CP est en train de créer un réseau national de comités syndicaux-patronaux de sécurité et d'hygiène, conformément à la partie IV du Code canadien du travail. Par cette initiative, la société ferroviaire poursuit trois objectifs. Elle vise d'abord à donner aux employés une attitude positive à l'égard de la prévention des accidents, pendant et en dehors de leurs heures de travail; elle veut aussi encourager l'existence de milieux de travail où la protection du personnel, des installations et de l'outillage est assurée et, enfin, elle veut être certaine que, grâce au mécanisme du comité, les employés jouent un rôle actif en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

Les membres du comité aideront à déceler les dangers en milieu de travail et

à mettre sur pied des mesures et procédures éprouvées d'hygiène et de sécurité.

Les comités seront établis là où les circonstances le justifient ou à la demande d'un groupe représentant les employés.

La politique de la Société s'inspire du principe qu'un employé a le droit d'être au courant de toute situation qui peut affecter sa santé et sa sécurité en milieu de travail; qu'un employeur n'a pas le droit de rester silencieux ou de déterminer ce qu'un employé devrait ou ne devrait pas savoir au sujet de substances ou d'outillage dangereux utilisés autour de lui et qu'un employé, par l'intermédiaire de son représentant au sein du comité, doit jouer un rôle lors des décisions sur la sécurité et l'hygiène.

Du tabac en éprouvette

Agriculture Canada fait actuellement des expériences qui pourraient mener à la création de variétés supérieures de tabac.

Ces variétés seraient particulièrement appréciées pour les cigarettes douces grâce à leur faible teneur en goudron, à leur richesse en nicotine et à leur résistance aux maladies, la moisissure bleue, par exemple, qui l'an dernier a détruit 30 p. cent de la récolte en Ontario.

MM. W.A. Keller, généticien à la Station de recherche d'Ottawa, George Setterfield, chercheur à l'Université Carleton (Ottawa), et Gerry Douglas, diplômé de cette même institution, sont parvenus à croiser en éprouvettes des espèces sauvage et indigène de tabac pour créer un nouvel hybride. Généralement, de tels hybrides affichent une croissance et une résistance aux maladies supérieures à l'une ou l'autre des lignées parentales.

À l'état naturel, le croisement de deux espèces est impossible. Par ailleurs, le fusionnement artificiel d'espèces différentes produit habituellement des plants stériles. Pour surmonter ce problème, les chercheurs d'Ottawa ont mis au point un procédé qui pourrait aider à surmonter le problème de la stérilité. Ce procédé consiste à combiner une culture cellulaire de la variété indigène à la variété sauvage. Des enzymes et d'autres produits chimiques permettent ensuite aux deux souches parentales de s'unir et de former des cellules hybrides.

Fleurs et entraide, thèmes de timbres canadiens

Deux événements internationaux importants prendront place cette année au Canada: les Florales internationales de Montréal (17 mai - 1er septembre) et le Quatorzième Congrès mondial de Réhabilitation Internationale (Winnipeg, 22-27 juin). Le congrès de cette fédération d'organismes offrant des services de réadaptation aux handicapés est un prélude à l'Année 1981, proclamée "Année internationale des personnes handicapées" par les Nations Unies.

Pour commémorer ces deux événements, les Postes canadiennes émettront demain deux timbres de 17 cents.

Le premier, consacré au jardinage, est l'oeuvre d'une artiste torontoise Heather Cooper, designer et illustrateur

de renommée nationale, au style particulier caractérisé par le souci du détail. Rolf Harder, designer montréalais a réalisé de façon tout aussi intéressante le timbre consacré à la réadaptation. Il a eu recours au procédé d'impression en relief, ce qui confère au timbre un aspect tridimensionnel. La vignette représente deux mains, l'une supportant l'autre, et symbolise l'entraide, élément essentiel à la réadaptation.

Les 22 millions de timbres consacrés au jardinage et les 23 millions de timbres consacrés à la réadaptation seront imprimés sur feuillets séparés, selon le procédé de la lithographie en quatre couleurs, par la firme Ashton-Potter Limited de Toronto. Les timbres consacrés à la réadaptation seront de plus imprimés en relief.

